

Ecole Brel-Brassens à Baillargues

PV du 1^{er} conseil d'école du jeudi 21 octobre 2021

Conseil d'école en présentiel.
Début à 18h.

Présents :

Mairie : M.Tapie, M.Kaszuba, Mme Théron, M.Vidal

Parents élus représentants au conseil d'école :

GPE : Mmes Ruescas, Guiolet, Maillard, Panis,
Ramos, Cebron, Portalez, Farrugia, Millot, Aggad,
M. Ergalant

AIPE : Mmes Dutheil, Biseuil, Rubio, Sahraoui
M.Huubou

Enseignants : Mmes Fourel, Schwab, Nguyen, Freire, Martin, Vouillon ,Bonhoure,
Dugué, Lardet, Favard, Martin, Quézel, Sabatier, Mathieu, Zimmer (procuration),
Heckmann, Helly et M.Pulze

Directrice : Mme Goujon

Excusés : M. le Maire, Mme Gautier

1. Présentation de l'équipe pédagogique et du RASED

- Trois nouvelles enseignantes à la rentrée : Mme Dugué (CE1), Mme Lachèvre et Mme Heckmann (CE2/CM1).
- Les AESH : (accompagnant des élèves en situation de handicap) : Nina Decourty, Céline Saveuse, Marina Tornel, Pierre Garnesson
- Cette année l'équipe du RASED (réseau d'aide aux enfants en difficulté) : Sandra Buson (maitre E), il n'y a plus de maître G, pour l'instant le psychologue scolaire n'est pas nommé. Pour l'instant pas de RASED.
- Le médecin scolaire est partie à la retraite fin septembre. Maintenant les demandes sont envoyées au CMS (centre médico scolaire) à Lunel.
- Pour l'instant, nous n'avons toujours pas de candidatures de service civique.

Demande des parents d'élèves pour savoir ce qu'ils peuvent faire pour favoriser l'arrivée de personnel RASED : réponse rien à faire.

2. **Au sujet du Conseil d'école :**

○ Son rôle

Le conseil d'école établit et vote le règlement intérieur de l'école à partir du règlement type départemental. Il participe à l'élaboration et adopte le projet d'école. Il donne son avis sur toutes les questions intéressant la vie de l'école. Il donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives ou culturelles. Le conseil d'école peut transmettre un projet d'organisation de la semaine scolaire au DASEN, après avis de l'Inspecteur de l'Education Nationale.

○ Élection des parents représentants au conseil d'école

749 inscrits sur la liste électorale, 272 votants soit un taux de participation de 36,32%
11sièges pour le GPE 5 sièges pour l'AIPE. *On peut se poser la question du fort taux d'abstention de la part des parents d'élèves (sur une ville proche 70% des parents ont voté, aussi par correspondance)*

A l'unanimité, nous adoptons des élections des parents au Conseil d'école uniquement par correspondance. Il faudra imaginer des stratégies visant à limiter le risque d'une baisse importante de la participation. **Question 22 AIPE** : *Modalités d'élections des parents d'élèves : maintenir les votes par correspondance dans l'attente de votes en ligne.*

Constat : Problème de lisibilité dans les explications pour le vote par correspondance.

Accord à l'unanimité pour un vote par correspondance. Pour ce qui est du vote informatisé, c'est l'académie qui le gère donc on attend.

○ Vote du règlement intérieur de l'école.

Le règlement intérieur est établi à partir du règlement de type départemental qui définit le règlement intérieur de chaque école comme tel :

Source : Règlement type départemental des écoles maternelles et élémentaires publiques

Le règlement intérieur de l'école qui est le premier vecteur d'un climat scolaire serein pour l'ensemble de la communauté éducative est établi et revu annuellement par le conseil d'école. Il prend en compte les droits et obligations de chacun des membres de la communauté éducative pour déterminer les règles de vie collective qui s'appliquent à tous dans l'enceinte de l'école. Il rappelle les règles de civilité et de comportement. Il ne saurait en aucun cas se réduire à un énoncé des obligations des seuls élèves. Au contraire, il doit permettre de créer les conditions de prise en charge progressive par les élèves eux-mêmes de la responsabilité de certaines de leurs activités

Il détermine, notamment, les modalités selon lesquelles sont mis en application :

- le respect des principes fondamentaux rappelés ci-dessus ;

- le devoir de tolérance et de respect d'autrui dans sa personne et ses convictions ;

- les garanties de protection contre toute agression physique ou morale et le devoir qui en découle pour chacun de n'user d'aucune violence.

Lecture du règlement intérieur, nous aborderons le point X en dernier.

Problème soulevé par l'équipe pédagogique : encore beaucoup de parents n'ont pas fourni l'attestation d'assurance.

Point 6 : Sécurité

- **Question 20 AIPE** : Interdiction de circuler à vélo ou à trottinette aux abords des écoles => pour mémoire si nécessaire nous avons évoqué le fait :
 - o D'en parler aux réunions de rentrée.
 - o De le mentionner dans le règlement. (déjà fait depuis l'an dernier)
 - o De créer une charte 'mon comportement autour de l'école' et y intégrer l'écolematernelle.

Réponse : Proposition de mise en place d'une charte élaborée avec les enfants avec le concours éventuel des associations, en faisant intervenir la police municipale (prévention routière) auprès des cycles 3. Idée proposée par la mairie, faire passer la police municipale dans toutes les classes pour sensibiliser les jeunes.

Rajouter « les montres connectées » doivent également éteintes dans l'enceinte de l'école.

Rajout au point IX par rapport aux réseaux sociaux

Question d'une maman sur la responsabilité à la sortie de l'école.

Rappel : en élémentaire, les enseignants ne sont responsables que jusqu'à 17h. Et pour ce qui concerne la garderie, ils ne sont responsables que s'ils sont inscrits. Si un enfant est inscrit à l'inverse, l'enfant y va obligatoirement.

Point 10 : goûters

- **Questions 1 GPE et AIPE** : Goûter à base de fruits : retour sur les résultats du sondage mené par les 2 associations. Discussion sur le goûter restreint aux fruits et résultats du sondage des parents menés conjointement avec l'AIPE.

Ce choix s'est fait en équipe pédagogique en fin d'année scolaire pour 3 raisons :

- L'éducation alimentaire et la lutte contre le gaspillage alimentaire font partie intégrante des programmes de l'école primaire.

Pour rappel, la prise de goûter est facultative, et selon les textes: "*Les distributeurs automatiques de boissons et de produits alimentaires payants sont interdits dans les établissements scolaires*" ([in: https://www.education.gouv.fr/education-l-alimentation-et-au-gout-7616](https://www.education.gouv.fr/education-l-alimentation-et-au-gout-7616)). Dans ce même document vous pourrez lire :

La collation matinale à l'école n'est ni systématique, ni obligatoire. Elle ne se justifie pas pour les élèves qui ont pris un petit-déjeuner avant de venir à l'école.

- L'école est labellisée éco-école et nous continuons à sensibiliser nos élèves à ce qu'il y ait moins de déchets dans leur école.
- Il y a de plus en plus d'enfants allergiques et pour le bien-être de tous, élèves et adultes, nous avons fait ce choix.

A souligner : ce ne sont pas des allergies légères mais des allergies de contact.
Les enfants vont très bien, débordent d'énergie.
Un système de recyclage des compotes et de composteur a été mis en place.

Point soulevé par les associations : manque de communication auprès des parents sur les raisons de notre choix. Cela a été trop vite.

Retour sur le sondage : 164 parents ont voté (51% favorable au goûter fruits, 49% contre / 85% pour un autre groupe, 15% contre).

Débat prolongé sur les goûters, intervention d'un parent disant qu'il était important d'avoir des groupes alimentaires différents. Débat indiquant que dans l'avenir de plus en plus d'enfants seront allergiques donc il va falloir s'y habituer.

Refus d'un autre groupe alimentaire afin de ne pas avoir à faire plus de contrôle.

Rappel : mise en place du recyclage des gourdes compote organisé par le GPE.

Les élèves peuvent goûter sur le temps périscolaire à partir de 17h.

Résultat du vote pour le règlement intérieur (à bulletin secret) : 13 (NON), 19 (OUI) et 3 (Abs)

Le règlement intérieur est voté.

Il sera à signer via l'ENT (sur le cahier de liaison de chaque classe : une information sera faite sur le blog de l'école).

3. **Point mairie.**

Je tiens particulièrement à remercier la mairie. Nous avons beaucoup de chance de travailler avec une mairie et des élus qui sont à notre écoute.

- **L'équipe du service jeunesse** est toujours présente et nous travaillons en étroite collaboration dans l'intérêt et le bien-être des enfants. Cet été l'équipe du centre de loisirs a continué le projet du potager, nous les en remercions.

ALP à J. Brel : sécurisation entrée par système de badge individuel pour les parents mis en place => fonctionne très bien, merci **question 15 AIPE**

Parole à M. Vidal et à Mme Théron : Attention au passage des élèves au-dessus du portail. Les familles ont un badge et il y aura bientôt un interphone.

Plus de séparation dans la cour par rapport au protocole sanitaire.

Question 6 GPE : Est-ce qu'une aide aux devoirs peut être organisée pendant le temps ALP?

Parole M.Tapie

La mairie va réfléchir pour l'accompagnement aux devoirs. Problèmes : gros effectifs et difficulté par rapport aux espaces. Fréquentation très importante au niveau de la garderie + les enfants goûtent donc cela demande de la surveillance. Il faudrait du personnel formé et des espaces pour proposer un service

de qualité.

- **Travaux**, réalisés durant l'été : changements des fenêtres dans 2 classes à Brassens, installation d'ENI et mis à jour des PC dans 15 classes (budget 52 600€ demande de subvention de l'Etat via le plan de relance numérique : 7 875€ pour des abonnements, des robots et la classe numérique qui avait coûté 7 500€), aménagement du potager, bureau et salle RASED repeints suite à des infiltrations, pose de la climatisation dans la salle ALP à Brel, portails repeints, + beaucoup de « petits travaux »

Demande de l'équipe enseignante bâtiment Brassens : Peut-on envisager la pose de climatisation dans le bâtiment Brassens ?

Demande de devis en cours

Question 10 et 11 AIPE : Problématique de visibilité des TBI dans les classes de Mmes HECKMANN et LACHEVRE / Mme FAVARD, problématique de chaleur dans la classe de Mmes HECKMANN et LACHEVRE: le volet sera posé pendant les vacances de la Toussaint.

Question 12 AIPE : Rafraichissement peinture dans la classe de Mmes HECKMANN et LACHEVRE (infiltration d'eau et altération des peintures) : budget 2022

Question 13 AIPE : Présence de graviers dans la cours de G. Brassens => les enfants glissent / chutent : possibilité de les enlever s'ils n'ont pas de 'valeur ajoutée' ? : balayeuse pendant les vacances
Préciser où pour pouvoir passer la balayeuse.

Question 14 AIPE : Problématique de propretés des sanitaires à G. Brassens. **Question 7 GPE** : Les enfants remontent encore des soucis de propreté des toilettes de Brassens, certains se retiennent toute la journée... Qu'est-ce qui est mis en place pour le nettoyage et la surveillance ? :

Parole à M. Vidal et M. Kaszuba :

2 nettoyages par jour : 1 le matin + 1 à 14h.

Demande au personnel de cantine de vérifier l'état des toilettes. Rappel qu'il y a maintenant des toilettes supplémentaires.

L'an dernier il y a eu 20 000€ de travaux dans les toilettes donc plus de soucis au niveau des évacuations.

Revoir l'éducation : lavage des mains après, tirer la chasse d'eau.

Question 16 AIPE : Fréquence de ramassage des poubelles dans la cours de récréation (1 fois par semaine ?) : 2x par semaine mercredi et dimanche

Equipe enseignante : La cour est très propre cette année.

Question 17 AIPE : Mise en place éventuelle d'un 'préau / abri' à l'intérieur de l'école au niveau de l'entrée D.

M. Kaszuba : Ce n'est pas une priorité en terme de finance.

Question 23 AIPE : Remplacement / mise en place des tableaux d'affichage, notamment en raison des évolutions des points

d'accueils des enfants, un certain nombre de parents n'ont plus dans leur cheminement vers les portails une visibilité sur nos communications / actions : pas de budget cette année, ça sera prévu au budget 2022.

o Travaux /Transports/Place de parking :

- Lors des différentes sorties scolaires, avec les travaux qui sont en cours rue des écoles, il est actuellement difficile aux classes d'accéder en toute sécurité au point de rendez-vous donné par le transporteur scolaire (23 rue du Parc).

Serait-il possible qu'il y ait une place de bus au niveau de la sortie de l'impasse de la médiathèque sur la N113 ?

Parole à M.Tapie :

Impossibilité car cela ne relève pas de la compétence de la Mairie.

Proposition : Passer par l'impasse du Montadou.

Proposition d'un parent pour demander de décaler les livraisons pour les travaux afin de sécuriser le pourtour de l'école. Refus de la mairie.

-Les enseignants ont des difficultés pour se garer le matin, quelle solution pourrait-on trouver ?

Parole à M.Tapie :

Pas de possibilité d'emprise au sol pour la création d'un parking.

Proposition d'une mère d'élève : mettre en place un ramassage scolaire. Pas accepté par la mairie. Il va y avoir une future école qui devrait soulager la circulation dans le centre-ville.

Pas possibilité d'offrir des places de parking pour les enseignants. Trop de personnes concernées (enseignants, ATSEM, personnel crèche, ALP) pas possibilité de prioriser une fonction par rapport à une autre. Tout le monde ne peut pas être satisfait, il n'y a pas de place.

4. **Point sur la rentrée :**

○ **Effectifs**

CYCLE II 274

CP 97

CE1 92

CE2 85

CYCLE III 169

CM1 98

CM2 71

Total 443

16 classes, 443 élèves, 27,6 élèves par classe (431 élèves en septembre 2020)

CP1	CP2	CP-CE2	CP4	CE1 1	CE1 2	CE1 3	CE1/CE2	CE2 1	CE2 2	CE2 /CM1	CM1 1	CM1 2	CM1 CM2	CM2 2	CM2 3
26	27	25	26	27	28	27	25	29	28	27	30	30	27	30	31

À venir après les vacances de la Toussaint : +1 CE2 + 1 CM1 et + 2 CM2= 27,9 élèves par classe

Nombre d'élèves par cour

Bâtiment Brel 9 classes : 240 élèves

Bâtiment Brassens 7 classes : 203 élèves

- **Prévisions 2022-2023** : 456 élèves (84 GS) moyenne 28,5 élèves par classe **question 19 AIPE** *Ouverture d'une nouvelle classe en raison des effectifs réels de la rentrée prochaine : est-il possible de faire le point avec Mme la directrice de la maternelle et la mairie sur les effectifs prévisionnels (actuels de Grande Section + développement urbain) afin de se mobiliser suffisamment tôt en prévision de la rentrée prochaine ?*

Réponse de l'équipe pédagogique : Il y aura un nouveau comité technique en mars mais cela ne pourra pas permettre l'ouverture d'une nouvelle classe pour l'année en cours. Nous préviendrons les parents dès que nous aurons de nouvelles informations.

○ **Protocole sanitaire :**

Aucun cas positif depuis la rentrée.

Mis à jour le 14/10 Niveau 1 : Le port du masque n'est plus obligatoire depuis le lundi 18 octobre.

Question 4 GPE : Contraintes sanitaires : avec la suppression du masque, est-ce que les lignes de séparation de cours devront toujours être respectées ?

Il n'y a plus de séparation dans les cours depuis aujourd'hui.

Qu'en est-il des rectangles oranges à l'école Brel?

Les rectangles sont un repère pour les élèves afin de se mettre en rang.
Les parents regrettent le manque de communication à ce sujet.

- **Point sur la coopérative** : (les finances)

OCCE : coopérative scolaire facultative pour les parents d'élèves 3 279 euros pour cette rentrée scolaire.

Le point sera développé au 2^e conseil.

Budget mairie : 70 euros par élève.

- **Projet d'école, projets de l'année.**
 - Evaluations nationales CP/ CE1 : Ces évaluations dites « repères » se sont déroulées du 13 au 24 septembre et la saisie des résultats faites par les enseignantes s'est effectuée jusqu'au 1^{er} octobre. Ces évaluations servent à situer les acquis de chacun en début de CP et de CE1.

Ensuite, les résultats ont été transmis aux parents d'élèves des CP et des CE1. Et les enseignantes font des rendez-vous individuels avec les parents d'élèves L'APC est proposé et dans un second temps on peut faire appel au RASED.

Une liaison cycle 2 avec les GS est programmée afin d'interpréter ses résultats et de mettre en place une programmation afin de répondre aux types de difficultés identifiés.

De prochaines évaluations nationales pour les CP auront lieu du 17 au 28 janvier 2022.

question 9 AIPE *Evaluations CP / CE1 : quels retours ? notamment par rapport aux années précédentes ?*

On ne peut pas comparer, ce ne sont pas les mêmes élèves.

- Evaluations nationales 6^{ème} : Nous avons reçu les résultats individuels des évaluations. Un conseil école collège aura lieu au mois de novembre à ce sujet.

Question 8 AIPE : Retour sur les évaluations des 6èmes au collège => est-ce que le résultat est partagé avec les enseignants / l'école ? => actions envisagées ?

-Français : 18% des élèves ont une maîtrise insuffisante ou fragile des compétences évaluées, ce qui est plus élevé que l'an passé

-Mathématiques : 25% des élèves ont une maîtrise insuffisante ou fragile des compétences évaluées, ce qui est plus élevé que l'an passé

-Fluence : moyenne établissement = 116 mots lus correctement en 1 minute. Au-dessous de 120, la maîtrise est insuffisante et des besoins sont identifiés.

- Climat scolaire : journée du bien vivre ensemble vendredi 19 novembre (pour avoir Carole avec nous), nous souhaitons la refaire / mise en place du message clair dans les classes.

Le Programme de lutte contre le harcèlement à l'école, « programme Phare » : va être élaboré cette année en concertation avec l'équipe pédagogique. Programme établi avec un plan de prévention puis avec un protocole, une méthode utilisée en cas de harcèlement (méthode de préoccupation partagée). Je l'ai déjà utilisée plusieurs fois l'an dernier. (On ne parle pas de sanction mais de réparation...)

Intervention de l'infirmière scolaire dans les classes de cycle 3. En CM2 : Permis internet en fin d'année
Proposition d'intervention de la BPDJ .

On aura une liaison avec le collège.

Nous vous présenterons le programme au deuxième conseil d'école.

questions 4 et 6 AIPE : Est-ce que les ½ journées du bien vivre ensemble auront lieu cette année ? Pour information, atelier au collège avec les 6^{ème} avec les rubans verts le 18/11.

Gestion des cas de harcèlement (prévenance des parents enfant(s) harcelé(s) / enfant(s)harceleur(s), gestion interne, 'sanctions'

- Nous poursuivons les actions engagées dans le projet d'école que nous vous avons présenté l'année dernière.
- Séances autour du livre à la médiathèque avec Carole Montet et Séances informatique à la médiathèque avec Sébastien Lafon (utilisation de l'ordinateur, composants et traitement de texte, découverte de la programmation) et: les élèves travaillent en demi-groupe. Prix des incorruptibles , printemps des poètes, 100 jours des CP.
- EPS : intervenantes mairie Marie Gatel et Séverine Charot (sports collectifs- expression corporelle- « savoir rouler » - orientation- développement du label génération 2024)
- Les classes de cycle 2 vont à la piscine.
- Projet cirque avec les 4 classes de CP : cirque 6 016€ bus 2 100€
- Projet escrime janvier/ février : Mmes Favard, Lardet, Mathieu, Quézel et M.Pulze (1 350€)
- Projet « petites galeries » période 3 avec une artiste contemporaine Christine Boileau pour les CP : subvention de 500€ par l'Académie
- Projet cinéma pour les CM1-CM2 de Mme Zimmer : 2 000€
- Projet musique avec une intervenante Amandine ROQUES en création musicale dans les classes de Mme Helly et Mme Dugué (800€ par classe) et cette même intervenante fait chorale avec Mme Mathieu, Mme Quézel et M.Pulze. (450€ par classe pour 10 séances).
- Semaine du goût : pour 4 classes de cycle 2, avec Frédéric et Julie du Panier de Julie.
- Fête de la science : intervention dans une classe de CE2

➤ Développement durable : continuité

Notre école s'est inscrite au programme international Eco Ecole qui propose aux établissements scolaires une méthodologie, des outils pédagogiques et potentiellement une labellisation Eco Ecole. Nous allons reprendre les réunions éco-école, **question 18 AIPE**.

Continuité du potager.

Question 5 GPE : Est-ce que les élèves de Brassens vont pouvoir participer au potager de Brel cette année ? : Cela va dépendre des projets de chaque classe.

L'école s'est à nouveau inscrite sur le projet piles solidaires (cette année c'est pour un village en Argentine).

(Communication à venir sur l'ENT).

Il y a le recyclage des pom'potes (GPE).

Installation d'un composteur à Brassens vers le local poubelles.

La mise en place des composteurs dans les cours. Les élèves vont les vider dans le composteur du potager afin de faire de l'engrais.

Poubelle jaune dans les classes.

Recyclage du papier.

➤ Ecole numérique

Notre école a été labellisée Ecole numérique du fait de son niveau d'équipement et de ses pratiques relatives aux nouvelles technologies (Partenariat école/mairie/éducation nationale). Mise en place cette année de la classe mobile.

5. **PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) :**

16/09/2021 alerte incendie -24/09/2021 exercice risque majeur inondation -28/09/2021 /exercice menace majeure intrusion. Les exercices se sont bien déroulés, dans le calme. Ils permettent aux élèves et aux enseignants de prendre leur repère et d'adopter les bonnes postures et avec Marie Gatel, nous faisons un retour à la mairie sur des dysfonctionnements notamment au niveau des sonneries. Je fais aussi un compte rendu à l'Académie. Il y aura d'autres exercices dans l'année.

6. **Communication : avec les familles, avec les associations GPE, AIPE.** ENT est le moyen principal de communication, le but étant de réduire au maximum le papier (éco-école).

7. **Questions AIPE** (les autres questions ont été abordées lors des points précédents)

- Nouveaux jeux dangereux dans les cours de récréation.
Problème sur le jeu 1,2,3 soleil issu de la série « Squid game ». On surveille dans la cour et on en parle en classe.
- Flyers de rentrée + limitation des papiers pour les communications des associations aux parents.
Réunion prévue après les vacances avec les associations.
- Goûter de Noël => quelles modalités peuvent être envisagées cette année ?
Réunion prévue après les vacances avec les associations.

• **ACTIONS PREVISIONNELLES AIPE POUR L'ANNEE**

Lutte contre le harcèlement et la violence scolaire -> journées du bien vivre ensemble / opération rubans verts

Calendrier de l'Avent

Goûter de Noël (au côté de la mairie)

Concours de crêpes ?

Loto ?

Loterie de Pâques

Achat de matériels spécifiques Prix des Incorruptibles

Parcours du Coeur

Chocolats de Noël

En 2020/2021, c'est l'équivalent de 1 200€ reversés à l'école en numéraire ou en dons

8. **Questions GPE** (les autres questions auront été abordées lors des points précédents)

- Les parents sont-ils prévenus lors d'une absence injustifiée de leur enfant dans la matinée ou journée.
Réponse de l'équipe pédagogique : Non, nous n'avons pas le personnel pour pouvoir contacter les parents.
- L'école n'étant pas aux normes handicapées lorsque des enfants doivent être temporairement en fauteuil roulant (suite à des fractures ou autres soucis de santé) s'ils ont classe à l'étage, comment assurez-vous la continuité pédagogique ?
Parole à M. Kaszuba : Un ascenseur sera installé l'été 2022 dans chaque bâtiment.

Prochain conseil d'école le 15 mars.

Fin du conseil d'école à 20h40